



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLEE TERRITORIALE DE GUYANE

Assemblée Plénière du 19/06/2026

Délibération n° AP-2026-39 - Vote du Compte de Gestion 2025 de la CTG

L'an deux mil vingt six et le vendredi 19 juin à 09h00, la Collectivité Territoriale de Guyane s'est réunie en séance plénière à la Cité Administrative Territoriale : «Salle des Délibérations», sous la présidence de Monsieur Gabriel SERVILLO, Président.

Etaient présents : Mme Annie ROBINSON CHOCHO, Mme Patricia SAID, M. Philippe BOUBA, M. Roger ARON, Mme Samantha CYRIAQUE, M. Chester LEONCE, Mme Karine CRESSON-IBRIS, Mme Tiarrah STEENWINKEL, M. Raymond DEYE, Mme Sherly ALCIN, Mme Catherine LÉO, M. François BAGADI, Mme Audrey MARIE, M. Denis GALIMOT, Mme Magda SOESANNA, M. Lucien ALEXANDER, M. Boris CHONG-SIT, M. Patrick COSSET, M. Pierre DESERT, M. Jean-Claude LABRADOR, M. Gilles LE GALL, M. Serge LONG HIM NAM, Mme Violaine MACHICHI PROST, M. Christian NOKO, M. Zadkiel SAINT-ORICE, Mme Mirta TANI, M. Jocelyn Roger THERESE, Mme Keena Annick LEONCE

**Etaient
représentés :**

Monsieur Thibault LECHAT VEGA a donné procuration à Madame Sherly ALCIN, Madame Bernadette DUCLONA CONSTANT a donné procuration à Monsieur Raymond DEYE, Monsieur Emmanuel PRINCE a donné procuration à Monsieur Serge LONG HIM NAM, Monsieur Jean-Luk LEWEST a donné procuration à Monsieur Chester LEONCE, Madame Isabelle PATIENT a donné procuration à Madame Audrey MARIE, Madame Nelly DESMANGLES a donné procuration à Madame Catherine LÉO, Madame Léda GEORGES MATHURIN a donné procuration à Monsieur Pierre DESERT, Monsieur René MONERVILLE a donné procuration à Monsieur Christian NOKO, Madame Marie-Lucienne RATTIER a donné procuration à Monsieur Philippe BOUBA, Madame Sergina TELON a donné procuration à Monsieur Boris CHONG-SIT, Monsieur Benféline WAARHEID a donné procuration à Monsieur Jean-Claude LABRADOR

Vu le rapport n° AP-2026-44-3 du Président de la Collectivité Territoriale de Guyane ;

Accusé de réception en préfecture
973-200027-19/06/2026
Date de transmission : 30/06/2026
Date de réception : 30/06/2026

Entendu l'avis du CECESE (Conseil Economique Social et Environnemental de la Culture et de l'Education)

DELIBERE

DONNE ACTE à Monsieur le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane du présent rapport n°AP-2026-44-3

ARTICLE 1 : DONNE ACTE à Monsieur le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane, de la présentation du Compte de Gestion 2025 du Payeur Territorial.

ARTICLE 2 : Le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane, le Directeur Général des Services et le Payeur territorial sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée sur le site internet de la Collectivité Territoriale de Guyane.

25 POUR	Mme Annie ROBINSON CHOCHO, M. Thibault LECHAT VEGA, Mme Patricia SAID, M. Philippe BOUBA, M. Roger ARON, Mme Samantha CYRIAQUE, M. Chester LEONCE, Mme Bernadette DUCLONA CONSTANT, M. Emmanuel PRINCE, Mme Karine CRESSON-IBRIS, M. Jean-Luk LEWEST, Mme Tiarrah STEENWINKEL, M. Raymond DEYE, Mme Sherly ALCIN, M. François BAGADI, M. Lucien ALEXANDER, M. Patrick COSSET, M. Gilles LE GALL, M. Serge LONG HIM NAM, M. René MONERVILLE, M. Christian NOKO, Mme Marie-Lucienne RATTIER, M. Zadkiel SAINT-ORICE, Mme Mirta TANI, M. Jocelyn Roger THERESE
2 CONTRE	Mme Violaine MACHICHI PROST, Mme Keena Annick LEONCE
12 ABSTENTION	Mme Catherine LÉO, Mme Audrey MARIE, Mme Isabelle PATIENT, M. Denis GALIMOT, Mme Magda SOESANNA, Mme Nelly DESMANGLES, M. Boris CHONG-SIT, M. Pierre DESERT, Mme Léda GEORGES MATHURIN, M. Jean-Claude LABRADOR, Mme Sergina TELON, M. Benféline WAARHEID
NUL(S)	

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Cayenne.

Fait et délibéré à Cayenne, le 19 juin 2026.

Le Président



Gabriel Serville

Publiée le 30/06/2026